



Compte rendu **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 13 AVRIL 2021**

L'an deux mil vingt et un, le 13 AVRIL, à 19h00, le Conseil Municipal de Graimbouville, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Sylvain VASSE, Maire.

- **Appel nominal**

Etaient présents :

M. VASSE Sylvain, Maire

M. LEMAIRE Laurent, M. PION Rémi, Mme ESTRIER Brigitte, Adjoints au Maire

Mme BUREL Ghislaine, Mme DELORY Dorothée, M. DUMESNIL Luc, Mme HAUCHECORNE Céline, Mme LETESTU Christine, M. RAGNEAU Daniel, M. RECHER Jonathan, Mme SAMPIC Caroline, M. TROUVAY Jean-Charles, Mme ZEGGAÏ Marie-Laure, conseillers municipaux

Était excusé :

M DUBOC Etienne a donné procuration à M LEMAIRE Laurent.

- **Désignation du secrétaire de séance :**

Mme ESTRIER est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

- **Approbation du procès-verbal du 16 mars 2021.**

Sans observation le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

- **Communications et informations diverses.**

M. VASSE : les débats seront enregistrés, un premier essai étant concluant.

le procès-verbal est adopté à l'unanimité

M. VASSE : Merci à Laurent et Ghislaine qui ont fait la retranscription qui ont passé beaucoup de temps autour.

Conférence thématique proximité

Personnel

M. VASSE : Point sur les contrats en cours.

- **Délibération Budget vote des taux communaux**

Les taux de 2021 proposés sont les suivants :

Pour le foncier bâti 18,27 % + Taux départemental de 25,36% = 43,63%

Et pour le foncier non bâti 37,10 %

M. VASSE : se précise que l'augmentation est due certainement à quelques maisons pour le taux départemental.

Les taux 2021 sont adoptés à l'unanimité.

- **Budget primitif 2021 - Délibération.**

La commission des finances propose un budget de 450255 € en fonctionnement

Projection du budget

Les divers chapitres sont énumérés et les chiffres sont évoqués avec la présentation des documents.

En investissement : Création des opérations :

Numéro 61 : aménagement de la mairie.

Numéro 62 : aménagement du cimetière.

Numéro 63 : agrandissement de la mairie

Le budget est adopté à l'unanimité.

M. VASSE : remercie la commission lors des deux réunions pour le travail effectué, Il remercie les secrétaires pour la mise en forme.

- **Demande de subvention - Délibération**

M. VASSE : laisse la parole à **M. LEMAIRE**.

L'association La hêtraie est une association qui gère le patrimoine local, cette année elle fera la découverte lors d'une porte ouverte de l'église de Graimbouville la demande de subvention est de 100€. Ils travaillent sur le patrimoine local mais aussi sur la conception de livres comme celui des clochers que nous avons acheté et sur le patrimoine de l'abbaye de Saint-Jean d'abbetôt par exemple.

Il est accordé à l'unanimité le versement d'une subvention de 100€ à l'association LA HETRAIE

- **Aide à la destruction des nids de frelons asiatiques - Délibération**

M. VASSE : propose de prendre en charge la destruction des nids de frelons asiatiques uniquement constaté par un élu.

Le conseil municipal valide prise en charge de la destruction des nids de frelons asiatiques à l'unanimité, à la condition qu'il soit reconnu un élu.

- **Entretien des espaces communaux**

M. VASSE : Certains entretiens, comme les bords de route sont encore à notre charge et les espaces vert du Chemin du moulin à vent.

Les devis de la société LEMAITRE et MAERTENS sont acceptés à l'unanimité

- **Travaux de sécurisation du bourg**

Dossier suivi par M.RAGNEAU

Présentation des chiffrages de la société ASTEVA, au niveau de la sortie du numéro 10, route d'Etainhus et du chemin en face (desservant les numéros 35 et 41). La signalisation à mettre sur la route départementale. Pour la sortie chemin de l'aumône, la pose de panneaux divers, bandes podotactiles.

La Direction des Routes prendra en partie la conception des deux écluses et la signalisation à 100%. Ils prennent en charge 30 % du restant de la signalisation et 50 % des frais de la maîtrise d'œuvre et des études.

- **Travaux d'aménagements de la mairie**

Dossier suivi M. LEMAIRE

Le raccordement en wifi de la salle des fêtes sera fait très prochainement.

La salle « la capucine » aura aussi un point wifi supplémentaire.

- **Point école**

M. VASSE : donne la parole à Mme ESTRIER Présidente du SIVOS.

Les devis sont en train d'être signés pour le dossier de l'école numérique rurale (ENR) une demande de financement auprès de la DETR a été déposé. La mise en place est demandée pour la rentrée septembre 2021.

L'école de Graimbouville a été école d'accueil pour la semaine de fermeture partielle (COVID19) la garderie est restée ouverte ce qui est permis en tout de scolariser 8 enfants.

- **Questions diverses**

M. RECHER : pourquoi la garderie ne serait-elle pas reprise par la commune ?

Mme BUREL : Concernant le devis de l'aménagement du cimetière (columbarium + fléchage des allées), elle avait annoncé un reste à charge pour la commune de 878€22 elle n'avait pas intégré les frais de port, ce qui fait un reste à charge de 17€00 supplémentaires.

Sans autres questions la séance est levée à 21h35

Prochaine réunion le 1er juin 2021